

## L'Histoire des Arts

**ATTENTION** : Pour la rentrée 2013, l'enseignement de l'Histoire des Arts est proposé dans un premier temps **aux classes de secondes uniquement**.



### L'enseignement facultatif de l'Histoire des Arts

En seconde, première et terminale

Toutes séries confondues, 3 heures, coefficient 2 au bac

Seuls les points au dessus de la moyenne comptent

L'enseignement de l' « Histoire des Arts » est un enseignement optionnel fondé sur une approche pluridisciplinaire des œuvres d'art qui permet aux élèves de **maîtriser les repères historiques et culturels indispensables pour comprendre les œuvres et les grands courants esthétiques**.

C'est un enseignement de culture fondé sur une **approche à la fois pluridisciplinaire, transversale et sensible des œuvres** et non sur une formation préprofessionnelle.



Il porte sur les grandes formes d'expression artistique : architecture et art des jardins, arts plastiques et arts appliqués, cinéma, danse, musique, spectacle vivant, ...

Les œuvres étudiées appartiennent à six grands domaines artistiques : Arts de l'espace : architecture, arts des jardins, Arts du langage : littérature, Arts du quotidien : design, objets d'art, Arts du son : musique, Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, Arts du visuel : arts plastiques, cinéma et photographie.

L'enseignement de l'Histoire des Arts n'a pas pour objectif de former de futurs historiens des Arts ou des professionnels de la Culture mais **d'ouvrir les élèves à la vie culturelle contemporaine**.



## Les modalités

Cet enseignement privilégie autant que possible un contact direct avec les œuvres.

L'épreuve de l'option Histoire des Arts au baccalauréat se présente sous la forme d'un **oral coefficient 2** dans lequel le candidat présente l'une des trois œuvres de son dossier élaboré au cours de l'année, suivi d'un entretien avec le jury à partir des éléments du dossier et du contenu du programme.

**Cette option est une bonne préparation à tous les métiers de la culture, du tourisme, de la publicité, des arts graphiques, de la mode, du journalisme, de la communication, de la critique...**

**Aujourd'hui les concours d'entrées de beaucoup d'Écoles Supérieures sélectionnent leurs candidats sur une épreuve de culture artistique.**

Choisir l'option Histoire des Arts c'est **travailler à se construire une solide culture mais c'est aussi tout simplement prendre le plaisir de développer son goût et découvrir les grandes œuvres artistiques de l'histoire de l'art.**

**L'enseignement facultatif Histoire des Arts est ouvert à tous les lycéens, quelle que soit leur spécialité.**



## Le contenu de l'enseignement pour la rentrée 2013

### En seconde

➤ [Programme au bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010, ici](#)

### En première

➤ [L'option facultative en première](#)

B.O. spécial n°4 du 30 septembre 2010

### En terminale

➤ [L'option facultative en terminale à la rentrée 2013](#)

B.O. spécial n°4 du 30 septembre 2010

➤ [Programmes limitatifs des enseignements artistiques en classe terminale, ici](#)

Bulletin officiel n°5 du 2 février 2012

➤ [Les modalités du baccalauréat à partir de la session 2013](#)

Bulletin officiel n°14 du 5 avril 2012